

Des origines au XIVème siècle

Les origines

Sans remonter jusqu'aux Ibères qui occupèrent nos régions, après avoir franchi les Pyrénées vers l'an 500 avant Jésus-Christ et qui donnèrent son nom à l'Aquitaine, arrivons à Jules César, empereur romain, qui chargea un de ses lieutenants dénommé Crassus, de conquérir notre région. Celui-ci y réussit partiellement; certaines tribus situées aux confins des territoires conquis, ayant conservé leur autonomie par refus de se soumettre à l'envahisseur romain.

En 51 av.J.C, César décide de faire une tournée d'inspection à travers ses territoires et l'histoire nous dit qu'il soumit avec bonheur les tribus rebelles, faisant de cette partie de la Gaule, une province romaine. .

La domination romaine en Aquitaine a duré cinq siècles, et notre région possède encore, entre autres, les vestiges d'un oppidum à Asson d'où l'on pouvait communiquer par feux, disent certains, avec les habitants de Lassun dont certains habitaient à proximité du fameux "tumulus".

Pline, l'Ancien, historien romain, mort dans l'éruption du Vésuve à Pompeï en 79 après Jésus-Christ, faisant l'inventaire des tribus qui peuplaient l'Aquitaine, cite, entre autres, celle des *Lassuni* au sujet desquels, l'historien Laborde pense qu'ils pourraient résider dans les parages d'Asson.

On est en effet frappé par les ressemblances toponymiques des noms de lieux se terminant par le suffixe *ssun* , *zun*, *ssen* etc comme Lassun, Ossun, Azun... ce qui pourrait corroborer la thèse de leur implantation sur un lieu de peuplement antérieur au premier millénaire.

Pendant plusieurs autres siècles, l'Aquitaine connut les invasions barbares: Vandales, Alains, Suèves, Wisigoths. Ce n'est qu'en 507 que Clovis et ses Francs gagnèrent à Veille une bataille contre ces derniers.

Une période d'anarchie fit suite à cette victoire dont profitèrent les Vascons, établis au sud des Pyrénées pour ravager la Novempopulanie.

En 720 les Arabes franchirent nos montagnes, occupèrent ribs régions et ne furent arrêtés dans leur marche vers Paris qu'à Poitiers par Charles Martel en 732.

Jusqu'à l'arrivée des ducs de Gascogne, notre région allait encore connaître, toujours par suite de l'incurie de ses propriétaires, les Carolingiens, une invasion normande, les fameux Vikings qui, dit-on, remontèrent les Gaves sur leurs drakkars et ruinèrent nos cités et notre pays.

Vers le milieu du IXème siècle se crée un duché de Gascogne formé par une grande région comprise entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne, prélude à une période de paix et de stabilité politique.

Comme le raconte un des tous premiers historiens du Béarnz une chapelle, vraisemblablement de style roman, fut construite au cours du Xème siècle, sous le patronage de Saint Hilaire, évêque de Poitiers, sur l'emplacement du premier lieu de peuplement Lassun. Elle était entourée d'un village qui, d'après Marca, contenait cinquante maisons. Certains historiens prétendent qu'une partie de ce hameau primitif, édifié au bord du Gave, aurait été emporté par une crue. Au XVIIème siècle Bonnacaze ajoute: "*// n'y a dans ce quartier que 4 ou 5 maisons*"!

. De la chaux et des galets formaient l'ossature de cette chapelle, ce qui ferait remonter la fabrication de la chaux, dans notre village, à près d'un millénaire.

Le miracle de Saint Hilaire

Elle attirait, comme le précise Pierre de Marca dans son *Histoire du Béarn*,⁽⁴⁾ les fidèles par la renommée de ses vertus, dites miraculeuses. C'est ainsi que Sanche Guillaumes, Comte de Gascogne, *atteint d'une rude maladie*, alla visiter le lieu aux alentours de 1010 et recouvra la santé. Sa guérison est d'ailleurs formellement attestée par le " Cartulaire de Lescar⁽⁶⁾ ".

C'était un endroit situé, nous dit Marca, *à la racine des Monts Pyrénées, dans une paroisse nommée, pour lors, Saint Hilaire de Lassun qui appartenait à Centulle, Vicomte de Béarn. Celui-ci bailla à Sanche les terres nécessaires à la construction d'un monastère⁽⁷⁾* terres alors propriétés de Raymond Guillaume de Bénac et d¹ Arnaud Raymond de Bas.

Ces quelques lignes extraites de l'ouvrage de l'évêque de Lescar, nous indiquent bien la volonté de Sanche de Gascogne de faire construire une abbaye bénédictine sur le territoire de la communauté de Lassun qui englobait alors, Saint Pée de Générés ,situé sur la frontière du Béarn et de la Bigorre, en reconnaissance de sa santé recouvrée, et demanda aux moines de Saint Sever de Rustan⁽⁸⁾. qui avaient déjà édifié un monastère quelques décades auparavant, de prendre en charge cette construction.

Lassun, inclus dans la donation de Sanche

Le village de Lassun, compris dans cette cession, (cession destinée à fournir des revenus à cette fondation) avec ses appartenances

et sa chapelle, devint l'apanage de l'abbaye de Saint Pée, sous réserve des droits épiscopaux.

En 1080, Centulles, quittant sa femme légitime, mère de Gaston (de Foix) dépouilla de cette possession (l'abbaye de Saint Pée et ses appartenances) avec violence, Bernard, archevêque de Lescar, au profit de Ponce, évêque de Bigorre qui lui permettait de se remarier.

S'en suivit une longue querelle entre l'évêque de Lescar et ses successeurs, d'une part, Centulle, de l'autre. Les plaintes du premier furent portées par devant le pape Urbain II au Concile de Plaisance tenu en l'an 1095, puis devant le Pape Pascal II à celui de Latran (toujours en présence de l'évêque de Bigorre) qui fut tenu en 1110, puis au Concile de Toulouse en 1124.

L'évêque de Lescar s'adressa ensuite au Pape Honoré II, puis à Innocent II qui, tous deux, ordonnèrent la remise en possession à son profit.

En 1131, fut tenu le Concile de Reims au cours duquel, ce dernier (l'évêque de Lescar) fournit des témoins destinés à appuyer ses dires en présence de Bernard, évêque de Bigorre. Il voulait prouver que le lieu de Lassun était compris dans les limites de l'évêché de Lescar et du pays de Béarn et sa non-appartenance à la Bigorre.

En présence des évêques et des Comtes de Gascogne et de Bigorre, sont visitées les limites de l'un et de l'autre pays. Marca, signale à ce sujet, une particularité fort curieuse relative aux seize témoins produits par l'évêque de Lescar. Il fait observer que la délimitation opérée par les soins du comte de Gascogne et du comte de Bigorre avait eu lieu au plus tard en 1032, année de la mort du comte de Gascogne. La déposition des seize témoins avait eu lieu postérieurement au concile de Toulouse en 1124.

Il conclut: "*Présumant que les témoins avaient l'âge légitime de 14 ou 15 ans, au temps dont ils déposent, ils se trouveraient être âgés de...108 ans, lorsqu'ils furent présentés! 16 hommes, tous âgés de 108 ans vivant à la même époque ou aux environs, c'est un phénomène qui mérite d'être signalé!*"

Parmi eux était le chapelain de l'église Saint Hilaire de Lassun, prêtre, religieux et recommandé pour sa virginité, nommé Arnaud."

Il semble que par la suite, l'affaire fut abandonnée par les deux parties. Néanmoins jusqu'à la Révolution, les abbés de Saint Pée seront considérés comme co-seigneurs de Montaut et, à ce titre, percevront une dîme.

Quelques précisions historiques

Les vicomtes de Béarn, après avoir tenté de jouer un rôle politique entre la France et l'Aragon, s'étaient repliés sur le Béarn après la guerre des Albigeois.

Gaston VI de Moncade (mort en 1290) , réalisa l'union du Foix et du Béarn, en faisant épouser à son héritière , Marguerite, en 1257, le comte de Foix, Roger Bernard III., qui reconnut la suzeraineté du roi d'Angleterre sur le pays de Béarn le 11 mai 1290.

Celui-ci meurt en 1302 et Marguerite, sa veuve, est chargée de l'administration du Béarn et de la tutelle de son fils, Gaston 1er de Foix.

Chronique de Montaut

Menacée sur différents côtés de ses états, elle fut amenée à créer une série de villages fortifiés, ou bastides (Villefranche en 1292, Garlin en 1302, Montaut et Nay en 1308 etc...), qui répondaient à un triple objectif : défrichement des terres incultes par leur peuplement, défenses des limites de son territoire et recettes fiscales.

NOTES

1 J.B.Laborde *Précis d'Histoire de Béam.*

2 Pierre de Marca *Histoire du Béam.*

3 Abbé Bonnacaze *Manuscrit du XVIIIème siècle* BMP

4 Marca *Op.cit. Chapitre XV page 245.*

5 Il s'agit de Sanche VI Guillaume duc de Gascogne de 1009 à 1032.

6 Marca *Op.cit.*

7 Saint Sever de Rustan se trouve sur le D14 entre Chelle-Debat et Villecomtal sur Arros.

8 Il s'agit de Centulle IV, vicomte de Béam

9 Marca *Op.cit.*

